



Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Baisse d'impôts pour les PME :

La bouffée d'oxygène dont nos PME avaient besoin, selon Les Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue et la FCCQ

Abitibi-Témiscamingue, le 30 avril 2026 – Les Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue et la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) applaudissent la décision de la Première ministre Christine Fréchette de baisser les impôts des PME québécoises. Le fardeau fiscal des entreprises québécoises est tellement élevé qu'il nuit à leur compétitivité à l'exportation et limite leur capacité à investir dans leur productivité.

« Baisser les impôts des entreprises est exactement ce que le gouvernement devait faire pour améliorer notre compétitivité. C'était notre principale demande en vue du budget du 18 mars dernier et notre principale déception quand il a été présenté. Les économies que feront les PME québécoises grâce à cette baisse d'impôts contribueront à atténuer les hausses de prix causées par l'incertitude tarifaire et géopolitique. Cela donnera aussi à certaines PME une marge de manœuvre supplémentaire pour investir dans la modernisation de leurs installations ou dans la formation de leur main-d'œuvre », a affirmé Véronique Proulx, présidente-directrice générale de la FCCQ.

« Dans notre région, dont l'économie repose sur les secteurs minier, manufacturier, forestier et agricole, nos entreprises doivent composer avec des défis persistants : rareté de main d'œuvre, besoins essentiels liés à l'immigration pour soutenir la croissance, besoins énergétiques élevés et délais importants dans la réalisation de projets industriels et d'exploitation. Cette mesure donnera un peu d'air aux entrepreneurs et leur permettra de réinvestir plus rapidement dans l'innovation,

l'efficacité et la croissance. Nous invitons le gouvernement à poursuivre sur cette lancée en misant sur des mesures simples, prévisibles et favorables à la productivité de nos entreprises d'ici », souligne Sébastien Richard, représentant des Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue.

Les Chambres soulignent que les entreprises québécoises ont un fardeau fiscal plus élevé que celles du reste du Canada, des États-Unis et des économies avancées de l'OCDE. Que l'on compare nos taux d'imposition combinés sur le revenu des sociétés, notre taux d'imposition sur le revenu distribué en dividendes ou seulement nos impôts sur les salaires, chaque fois, nos entreprises sont plus taxées que les autres. La situation s'était aggravée avec l'adoption du *One, Big, Beautiful Bill Act* aux États-Unis l'an dernier.

Baisser les impôts : plus efficace que multiplier les crédits d'impôts

Les Chambres rappellent qu'au cours des dix (10) dernières années, le coût des crédits d'impôts a plus que doublé, mais la majorité des entreprises n'en bénéficient pas, pour deux raisons principales:

- Les entreprises ne connaissent souvent pas les crédits d'impôts ou ne savent pas lesquels s'appliquent à elles;
- Les critères d'admissibilité à ces incitatifs demeurent complexes, limitatifs, et encore souvent liés à la création d'emploi, alors que le Québec est en pénurie de main-d'œuvre.

À propos des chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue

Les Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue regroupent cinq organisations locales dynamiques : celles de Val-d'Or, Rouyn-Noranda, Amos, La Sarre et Témiscamingue. Ensemble, elles représentent un réseau engagé au service du développement économique régional. En tant que porte-voix des entreprises de tous les secteurs, elles travaillent à promouvoir un environnement d'affaires favorable, à soutenir l'entrepreneuriat et à défendre les intérêts de leurs membres auprès des instances gouvernementales. Solidaires et enracinées dans leur milieu, ces chambres jouent un rôle clé dans la vitalité économique et sociale de l'Abitibi-Témiscamingue.

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son regroupement de 120 chambres de commerce et près de 1 000 entreprises membres, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 40 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Renseignements :

FCCQ

Maxime Bordeleau

TACT

Cellulaire : 819 698-3105

mbordeleau@tactconseil.ca

Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue

Catherine Brière, coordonnatrice aux communications

Chambre de commerce de Val-d'Or

Tél. : 819 825-3703

Éric Beaupré, président

Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda

Tél. : 819 279-1170

Claude Balleux, président

Chambre de commerce et d'industrie d'Amos-Harricana

Tél. : 819 732-8100

Valérie Charrois, présidente
Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest
Tél. : 819 333-5405

Véronique Girard, co-présidente
Chambre de commerce Témis-Accord
Tél. : 819 629-6657

Karie Bernèche, co-présidente
Chambre de commerce Témis-Accord
Tél. : 418 563-3140

